



FICHE PRE-PROJET LEADER GAL LOIRE BEAUCE 2014 - 2020



1. Éléments principaux du projet :

| | |
|--|--|
| INTITULE | Mise en œuvre du programme d'actions de l'Agenda 21 - Plan Climat Energie Territorial de mai 2018 à avril 2019 |
| NOM STRUCTURE PORTEUSE | PETR Pays Loire Beauce |
| NUMERO SIRET | 200 075 869 000 12 |
| ADRESSE | 2 rue du Docteur Henri Michel 45130 MEUNG SUR LOIRE |
| REPRESENTANT LEGAL (NOM, PRENOM, QUALITE) | Frédéric CUIILLERIER, Président |
| PERSONNE CONTACT (NOM, PRENOM, FONCTION) + COORDONNEES | Camille DUBRULLE, chargée mission climat pcet.loire.beauce@orange.fr 02 38 46 01 70 |
| DESCRIPTIF DU PROJET | <p>L'Agenda 21 – Plan Climat Energie Territorial a été validé courant 2015. Un programme d'ambitieux doit être mis en place par le Pays Loire Beauce et ses partenaires. Afin de mener à bien cette ambition, le Pays consacre une chargée de mission à sa mise en œuvre dont les missions sont :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Mettre en oeuvre les actions notamment celles portées par le Pays2. Coordonner l'ensemble des temps de sensibilisation, d'information et de formation prévus dans le cadre du programme d'actions (réunions d'information, formations, journées techniques etc.)3. Assurer l'appropriation de la démarche, par l'ensemble des acteurs et habitants du territoire : information sur la démarche Agenda 21-PCET et sur les différentes actions, valorisation de leurs résultats et de la dynamique territoriale (temps de présentation spécifiques, par cible, supports de communication, évènements/animations, etc. ...)4. Mettre en réseau en réseau des porteurs de projets et acteurs locaux concernés dans le cadre d'un Collectif Climat (identification des membres potentiels, animation)5. Suivre et évaluer le programme d'actions en définissant et renseignant les outils de suivi et évaluation, en précisant le mode de gouvernance, en valorisant les résultats de l'évaluation, etc. <p>Ce dossier porte de mai 2018 à avril 2019.</p> |
| DATES PREVISIONNELLES | 1 ^{er} mai 2018 au 30 avril 2019 |
| LOCALISATION | Pays Loire Beauce |

Plan de financement prévisionnel estimatif :

| Dépenses prévisionnelles | | Recettes prévisionnelles | |
|-------------------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------|
| Frais salariaux | 39 730 € | Pays Loire Beauce (50%) | 27 367,50 € |
| 15% coûts indirects frais salariaux | 5 960 € | LEADER (50%) | 27 367,50 € |
| Frais de déplacements | 1 045 € | | |
| Frais de communication | 8 000 € | | |
| TOTAL | 54 735 € | TOTAL | 54 735 € |

2. Rattachement à la stratégie du GAL Loire Beauce :

❖ Fiche action concernée :

- N°1 → Un réseau prospectif durable
- N°2 → Efficacité énergétique
- N°3 → Continuités écologiques et consommations durables
- N°4 → Agriculture durable
- N°5 → Culture
- N°6 → Coopération - Thématique de coopération : _____

❖ Liens avec la transition énergétique et écologique du territoire du GAL :

Le plan d'actions de l'Agenda 21 – Plan Climat Energie Territorial constitue la feuille de route du Pays pour activer la transition énergétique et écologique du territoire

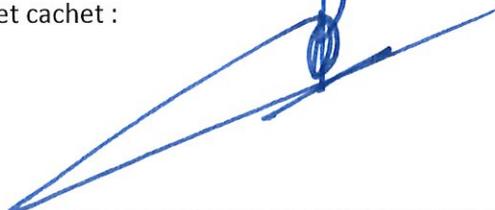
Je certifie avoir pris connaissance que le remplissage de cette fiche projet permet de recevoir un accusé de dépôt de dossier et de rendre éligible à la date de réception les dépenses liées au projet. Toutefois, ceci n'assure pas l'obtention de la subvention et n'exclut pas le remplissage du formulaire et la transmission de l'ensemble des pièces demandées pour une instruction et un passage en comité de programmation.

Date : **26/04/2018**

Nom du représentant de la structure : **Frédéric CUILLERIER**

Fonction : **Président**

Signature et cachet :



Date de réception de la fiche :

Rattachement à la mesure FEADER N° : 19.2